



MÉTHANISATION AGRICOLE

GUIDE POUR LES ÉLUS DU LOT-ET-GARONNE

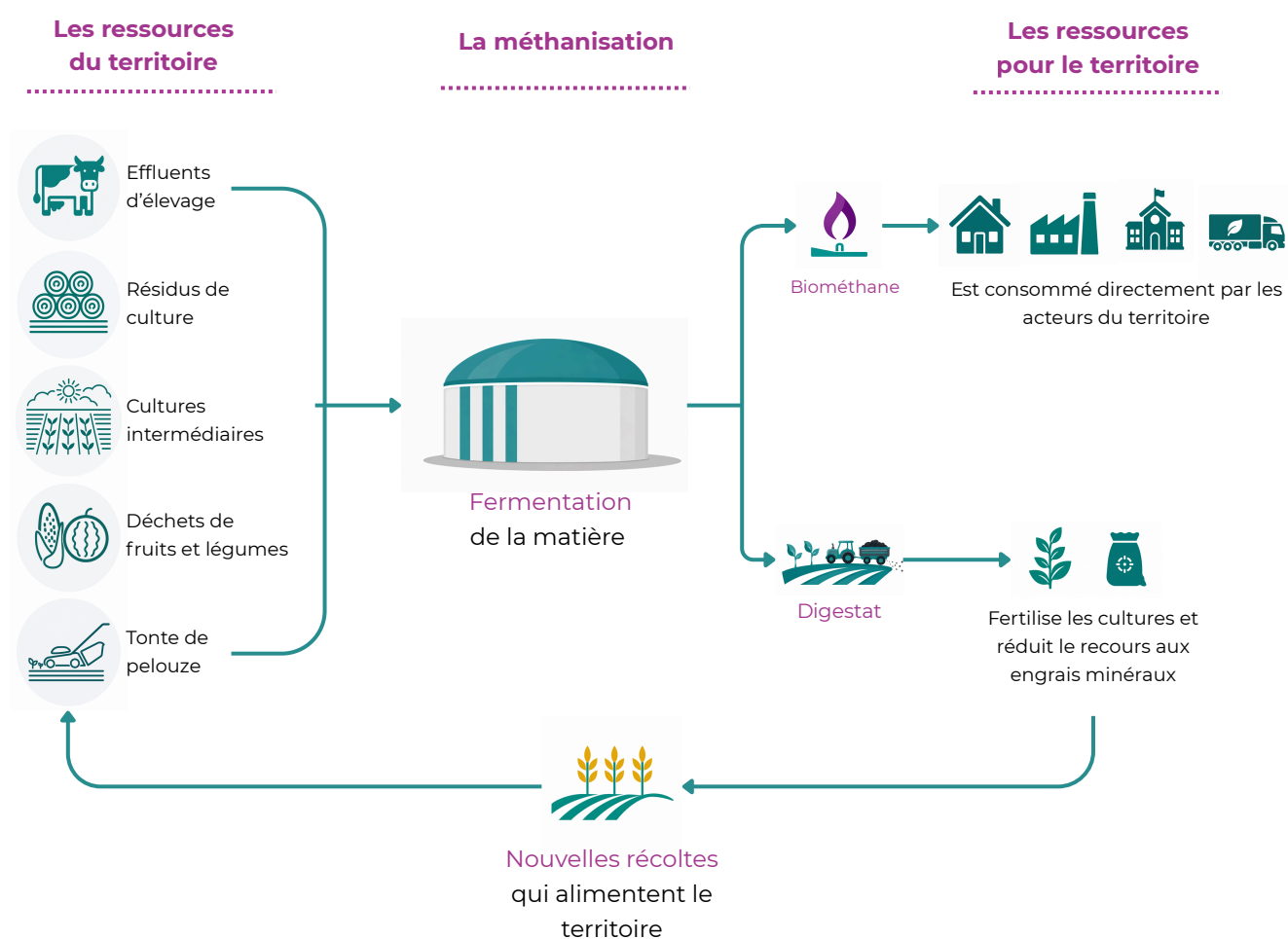
Comprendre le fonctionnement, étape par étape, de la méthanisation agricole et ses retombées pour les exploitations, les territoires et la transition énergétique.



UNE ÉNERGIE RENOUVELABLE AU SERVICE DES TERRITOIRES

La méthanisation est un procédé naturel qui valorise les matières organiques produites localement pour produire du **biométhane**, une énergie renouvelable directement injectée dans le réseau de distribution de gaz.

Elle génère également un **digestat**, utilisé comme fertilisant naturel, contribuant ainsi à une agriculture plus résiliente.

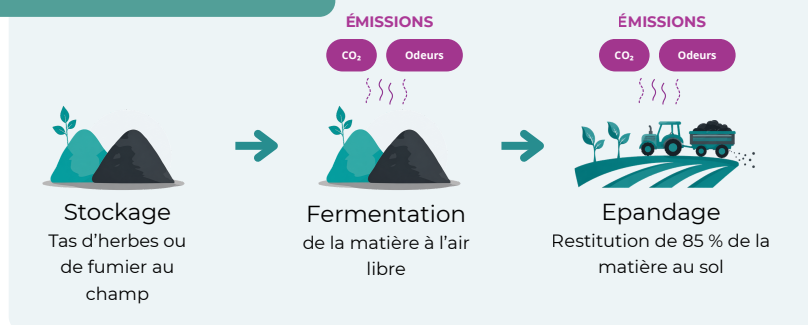


La méthanisation produit de l'énergie renouvelable et locale, valorise les matières organiques du territoire et contribue à l'économie locale.

LA MÉTHANISATION, C'EST QUOI ?

La méthanisation reproduit, dans un digesteur fermé, un phénomène naturel de fermentation qui transforme les matières organiques en biogaz.

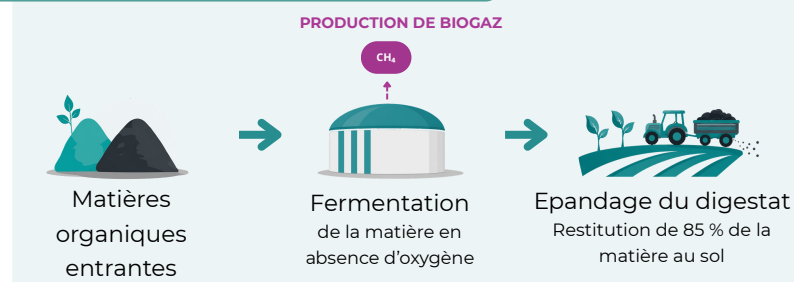
Fermentation à l'air libre



Lorsque les matières organiques sont stockées puis épandues directement, elles fermentent naturellement à l'air libre.

Cette transformation produit du **dioxyde de carbone (CO_2)** et des composés responsables des **odeurs**.

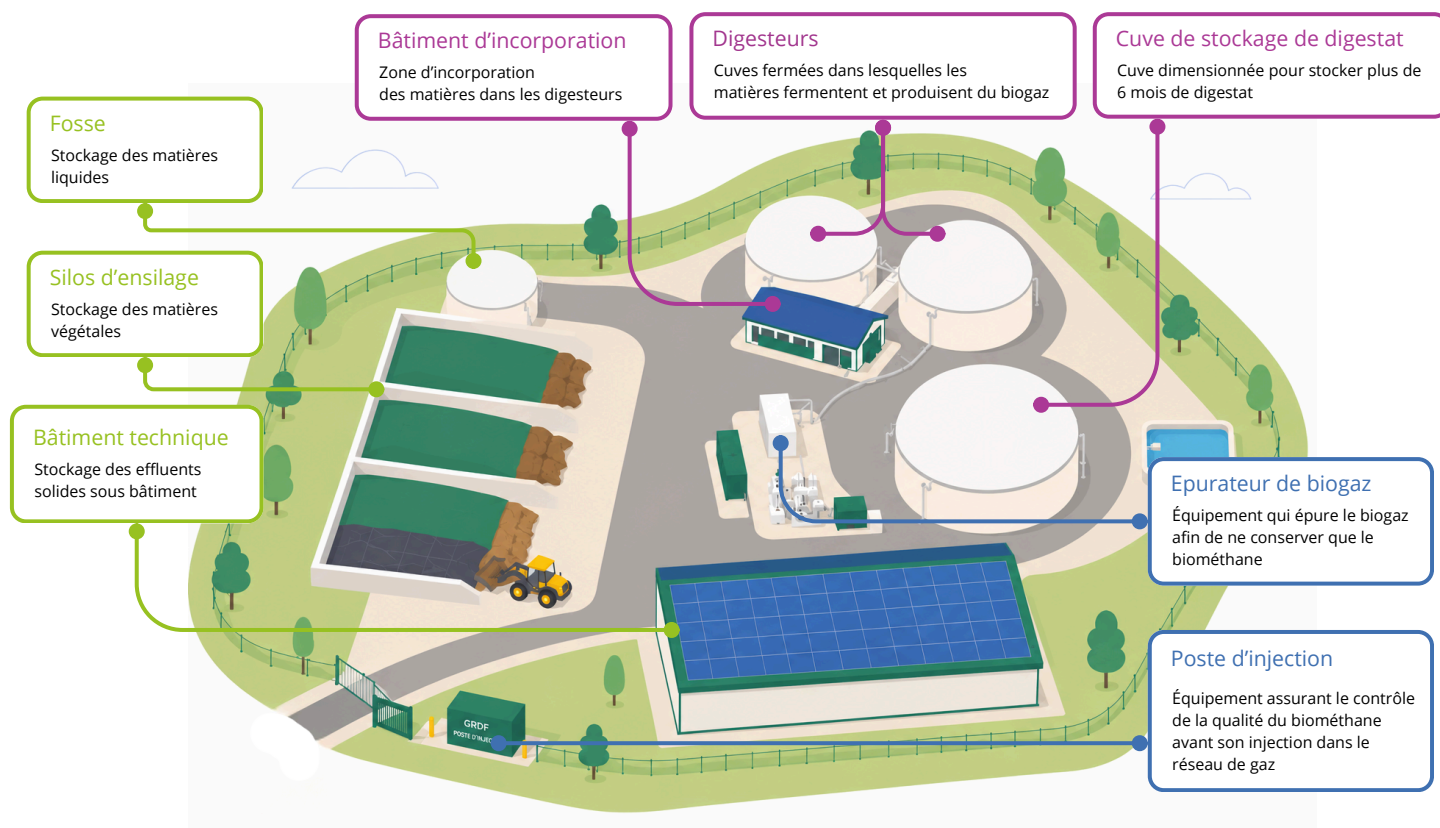
Fermentation avec la méthanisation



Avec la méthanisation, les matières organiques fermentent en absence d'oxygène, dans un milieu fermé.

Cette transformation produit principalement du **méthane (CH_4)**. Une fois épandu, le digestat dégage peu d'odeurs, car la matière est devenue stable.

Fonctionnement d'un méthaniseur agricole



LES PRINCIPALES INTERROGATIONS

Des réponses à vos questions



Les odeurs sont-elles plus importantes autour d'un méthaniseur ?

- La méthanisation se déroule dans une cuve fermée, sans présence d'oxygène, limitant l'émanation d'odeurs par rapport à l'air libre.
- Les odeurs peuvent provenir de la manipulation des matières entrantes, comme sur toute exploitation agricole.
- Le digestat est moins odorant que les effluents d'élevage ce qui contribue à réduire les nuisances olfactives lors des épandages.



Le trafic routier augmente-t-il ?

- Pour une unité agricole, les transports restent principalement liés à l'activité agricole existante et sont souvent concentrés lors des périodes de récoltes.
- Pour les installations de taille moyenne, comme celles développées en Lot-et-Garonne, on comptabilise 5 trajets par jour.
- Le plan de circulation fait partie des éléments étudiés dès la conception du projet.



Les cultures alimentaires sont-elles utilisées ?

Les projets agricoles utilisent principalement :

- les effluents d'élevage
- les résidus de culture
- les cultures intermédiaires

La réglementation française encadre strictement l'utilisation des cultures alimentaires dans la méthanisation.



Les installations sont-elles sûres ?

Les unités de méthanisation sont soumises à une réglementation exigeante.

Elles font l'objet :

- d'une autorisation administrative
- de prescriptions techniques
- de contrôles réguliers.



Quel intérêt pour les sols ?

Après méthanisation, les matières entrantes retournent sur les parcelles agricoles sous forme de digestat.

Ce digestat apporte des éléments fertilisants naturels et contribue à limiter le recours aux engrais minéraux de synthèse.



Quel impact sur le cadre de vie ?

Les projets sont généralement conçus pour s'intégrer dans son environnement.

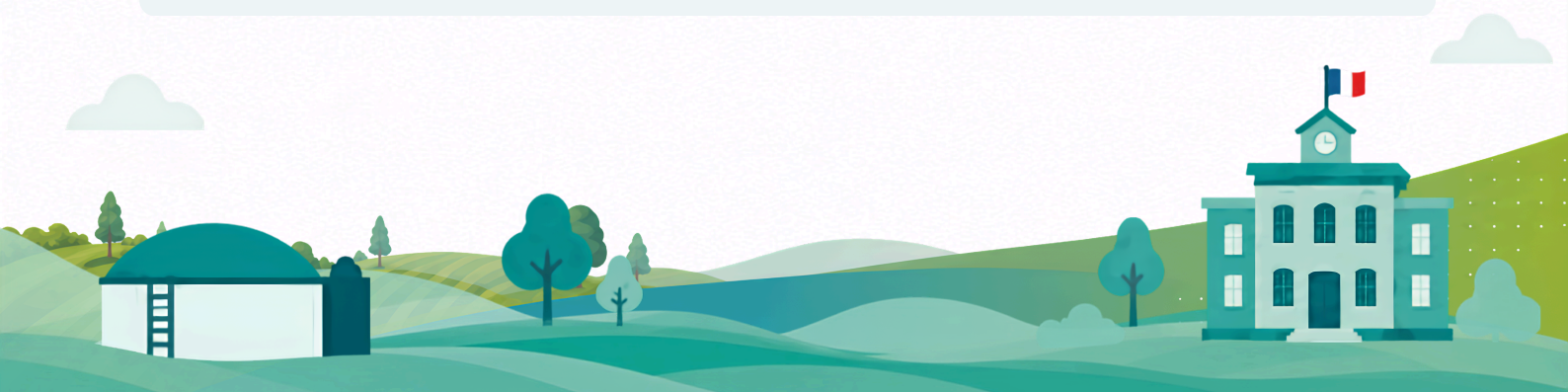
L'implantation, l'accès, le paysage et le fonctionnement sont étudiés avec les collectivités et les services de l'Etat.



QUEL EST LE RÔLE DE LA COLLECTIVITÉ ?

La commune, l'intercommunalité et les structures publiques sont des partenaires essentiels du projet.

Le dialogue avec les élus et les acteurs locaux permet d'anticiper les enjeux d'implantation, de circulation, d'intégration paysagère et d'information des habitants.



QUELS BÉNÉFICES POUR UN TERRITOIRE

La méthanisation agricole peut créer de la valeur pour la commune, l'économie locale et l'environnement.



LA FILIÈRE DU BIOGAZ EN LOT-ET-GARONNE

Les unités de production de biométhane en Lot-et-Garonne



Le Lot-et-Garonne compte aujourd'hui

14 unités

de production de biométhane
en fonctionnement ou en cours de développement.



11

unités de
méthanisation agricole
portées individuellement
ou collectivement par 35
exploitations agricoles du
département



2

unités
territoriales
développées par
TotalEnergies



1

unité de
valorisation du biogaz
issu de l'installation de
stockage de déchets non
dangereux (ISDND) de
Monflanquin

À TERME

l'ensemble
de ces unités produira

270 GWh

de biométhane

soit l'équivalent d'environ

30 %

de la consommation annuelle
de gaz du Lot-et-Garonne.



TE 47, UN PARTENAIRE DES TERRITOIRES POUR DÉVELOPPER LE GAZ VERT



Territoire d'Énergie Lot-et-Garonne (TE 47) pilote et finance depuis 2018 le programme **Co'meth 47** dédié au développement de la méthanisation agricole.

Ce programme a permis d'accompagner une dizaine de projets portés par des agriculteurs du département, en favorisant l'émergence de projets solides, cohérents et adaptés aux réalités locales.



LES AMBITIONS DE TE 47
sont d'atteindre :

30 %

de gaz vert en
2030 dans les
réseaux de gaz

100 %

en 2050

UN ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS À CHAQUE ÉTAPE

Les élus sont des acteurs essentiels dans la réussite des projets de méthanisation sur le territoire.

C'est pourquoi TE 47, en tant qu'acteur public de la transition énergétique, met à la disposition des collectivités un accompagnement neutre et indépendant afin de transmettre les premières bases de compréhension.

TE 47 PROPOSE NOTAMMENT :

Des temps d'échanges

tels que l'organisation de visites de sites ou du séminaire annuel Co'meth 47

Un appui aux collectivités

souhaitant accompagner l'émergence d'un projet en apportant les informations essentielles et les points de vigilance

Un accompagnement des porteurs de projet

en finançant le lancement de leur activité et les guider vers un projet solide, durable et adapté aux spécificités du territoire.



Contactez-nous

biogaz@cometh47.fr



Toutes les infos sur
la filière biogaz en
Lot-et-Garonne

www.cometh47.fr



**territoire
d'énergie**
LOT-ET-GARONNE

80 avenue Robert Schuman
47 000 AGEN
05 53 77 65 00

www.te47.fr



co'meth 47

Programme de développement de méthaniseurs
agricoles collectifs en Lot-et-Garonne.

Contact biogaz

biogaz@cometh47.fr
07 60 51 27 03

www.cometh47.fr

Programme réalisé en partenariat avec

